

## Le conseil maintient les séances virtuelles

par Pierre HÉBERT

Force de constater que l'auditoire des séances régulières du conseil municipal touche un plus grand auditoire depuis la présentation virtuelle, les élus ont convenu de maintenir cette forme pour une période indéterminée.

À l'instar des autres municipalités depuis le début de la pandémie, East Angus a entamé la diffusion virtuelle des séances régulières du conseil municipal. De façon traditionnelle, avec les

présences physiques, elles attireraient en moyenne une dizaine de personnes mensuellement. Depuis la diffusion virtuelle, ce nombre atteint en moyenne une centaine de vues avec des pointes de 150. « On s'aperçoit qu'on rejoint beaucoup plus de personnes que lorsque les gens venaient en salle. Sous la forme virtuelle, on touche beaucoup les gens dans leur foyer. Ils l'écoutent quand ils veulent, à l'heure qu'ils sont prêts. J'ai beaucoup de personnes

qui me disent, je l'ai écouté. » Mme Boulanger ajoute que les citoyens peuvent toujours participer aux séances et poser des questions. L'ordre du jour est affiché sur les différentes plateformes. « Les gens peuvent appeler ou adresser des questions par courriel et elles seront répondues au cours de la réunion. Les gens peuvent également réécouter la séance en visitant le site de la municipalité. » La

mairesse mentionne que le bon côté de la pandémie aura été « de découvrir cette façon de rejoindre la population. »

D'autre part, Mme Boulanger mentionne que la dimension de salle du conseil, à l'Hôtel de Ville, ne permettrait pas de tenir des séances physiques en respectant la distanciation sociale de deux mètres. La salle communautaire des Chevaliers pourrait accueillir

des séances physiques, mais le conseil municipal semble préférer les séances virtuelles. Dans un autre ordre d'idée, la mairesse rappelle que les élus ont adopté en début d'année d'être un conseil sans papier en dotant chaque conseiller d'un portable. En plus de protéger l'environnement, cette décision est arrivée fort utile dans un contexte de confinement, de compléter Mme Boulanger.



**Satisfaite de la visibilité obtenue par les séances virtuelles, la mairesse, Lyne Boulanger, confirme que les séances se poursuivront sous cette forme.**

RBO: 8271-4734-34

**BERCHATECH**

CONSTRUCTION  
**CONSTRUCTION**  
**RÉNOVATION**

• Résidentiel  
• Commercial

**Bernard Trépanier**

Tél. : 819 832.3716 • Téléc. : 819 832.1249  
Cell. : 819 432.2174

Finition intérieure & extérieure  
Pose de fenêtres  
Toiture  
Rénovation en tous genres

## Une nouvelle murale au centre-ville

par Pierre HÉBERT

La municipalité de East Angus enjolive son centre-ville en y ajoutant une murale. L'œuvre de l'artiste-peintre graffeur, muraliste, Nicolas Lareau, est située sur le mur extérieur du bâtiment de la SADC du Haut-Saint-François, donnant sur le stationnement municipal, juste à côté du restaurant Le Moulin.

L'artiste, qui œuvre dans le domaine depuis une dizaine d'années, produit des



**L'artiste, Nicolas Lareau, n'en est pas à sa première œuvre à East Angus.**

murales depuis cinq ans. En fait, il n'en est pas à son premier ouvrage à East Angus. Il est l'auteur de trois œuvres situées à l'entrée de la municipalité sur le mur extérieur du centre commercial. Quant à la murale qu'il s'appropriait à compléter au moment de l'entrevue, elle « vient valoriser les loisirs locaux en représentant un personnage en canot qui descend la rivière Saint-François. C'est comme pour dépeindre un peu l'activité, la culture sportive de la région », d'exprimer l'artiste. Ce dernier ne cherche pas à camoufler des messages derrière son œuvre. Elle se veut agréable, positive, reflétant la joie de vivre. D'ailleurs, c'est lui qui en a proposé ce thème qui a été accepté par la

municipalité.

### Murale

« Ce qui est intéressant avec le mur ici est qu'il a une très belle visibilité, on peut le voir de très loin, il est bien situé. Pour moi, c'est plus intéressant de travailler sur un mur qui a une grande visibilité au cœur de la communauté. » La réalisation de la peinture aura nécessité approximativement deux semaines. « Je ne calcule pas en termes d'heures. Je prends le temps que ça prendra pour que le résultat soit à mon goût. » L'artiste préfère réaliser son œuvre dans une ambiance plus détendue, plus calme. Quant à la longévité de l'œuvre, « habituellement, c'est une dizaine d'années facile, si elle est protégée

avec un vernis et pas trop face au soleil et les intempéries. » Selon l'artiste, la durée de vie devrait faire près de 15 ans sans grand problème.

La mairesse de East Angus, Lyne Boulanger, rappelle que la murale s'inscrit à l'intérieur du plan d'urbanisme. « C'est un beau mur, pas mal en vue et ça représente quelqu'un qui descend en canot sur la rivière juste à côté. Ça nous démarque. » Le projet auquel participe financièrement la SADC du Haut-Saint-François pour 1 500 \$ s'élève à près de 8 000 \$. Fière de cette réalisation, Mme Boulanger aimerait bien que d'autres murales s'ajoutent à certains endroits stratégiques dans la municipalité.

*Fidèle employeur dans la région depuis plus de 60 ans !*



**SOCIÉTÉ  
EMBALLAGES HOOD<sup>MC</sup>**

15, rue David Swan, Case postale 70  
East Angus (Québec) Canada  
JOB 1R0  
Tél.: (819) 832-4971  
Fax: (819) 832-4749

Nancy Bibeau d.d.

**DENTUROLOGISTE**  
CONSULTATION GRATUITE

**819 571-9830**

161, rue Angus Sud | Suite 2  
East Angus (Québec) JOB 1R0

